



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Mars 2016: le taux de chômage baisse à 5.2%

Alors que le taux de chômage a reculé de 0.1 point au niveau national, celui du canton de Vaud a diminué de 0.2 point pour se fixer à 5.2% à la fin du mois de mars 2016.

Le nombre de chômeurs inscrits(1) dans le canton de Vaud se chiffre à 19'361, soit 735 personnes de moins qu'à la fin du mois de février 2016 (-3.7%). L'effectif des demandeurs d'emploi(2) suit la même tendance avec une baisse de 413 personnes (-1.5%) et diminue à 26'914. En comparaison annuelle, le chômage a reculé plus fortement en mars 2016 (-735 chômeurs) qu'en mars 2015 (-503).

Au cours du mois de mars 2016, les ORP vaudois ont inscrit 2977 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3386 dossiers.

Par rapport au mois dernier, la grande majorité des groupes de professions ont profité de cette évolution positive. Les plus importants replis ont été constatés chez les « maçons, peintres, monteurs électriciens » (-143 chômeurs), les « autres métiers du bâtiment » (-123) et les « employés de commerce, de bureau, comptables » (-83).

Toutes les classes d'âge ont bénéficié de la baisse du chômage, en particulier les 20 à 29 ans (-261 chômeurs) et les 30 à 39 ans (-180). En variation annuelle, la plupart des groupes d'âge ont connu une progression de leur nombre de chômeurs, à l'exception des moins de 20 ans (-8.5%) et des 20 à 29 ans (-1.6%).

Sur le plan régional, tous les districts ont vu leur taux de chômage reculer ce mois. En termes d'effectifs, les districts de Lausanne (-242 chômeurs), de Morges (-91) et du Jura-Nord vaudois (-87) ont enregistré les plus forts fléchissements et leurs taux s'établissent respectivement à 6.7%, 4.0% et 4.9%.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élève à 2568, en hausse de 68 personnes sur un mois (+2.7%) et de 78 sur an (+3.1%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.7 point et atteindrait 4.5%. En effet, le canton de Vaud est le seul à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble à lui seul 81% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 avril 2016

DECS, François Vodoz, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01-francois.vodoz@vd.ch NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage